

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix neuf, le vingt six mars, à dix neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Mondreville, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Mondreville, sous la présidence de M. Patrick CHAUSSY, Maire.

Présents : Mesdames Nicole FROT, Laurence TAVERNE, Sophie LLAVATA, Messieurs Mathurin PHILIPPEAU, Éric FLON, Florent SÉCHET, Jean-Claude HUREAU.

Absents excusés : Mesdames Isabelle NOUE et Bernadette BARBOSA

Procuration : Madame Isabelle NOUE à Madame Nicole FROT et Madame Bernadette BARBOSA à Monsieur Patrick CHAUSSY.

Secrétaire de séance : Madame Nicole FROT

Le compte-rendu de la séance précédente, n'appelant pas d'observation, est approuvé à l'unanimité.

BUDGET 2019

Monsieur Le Maire présente le travail de la Commission des finances concernant l'établissement du budget primitif 2019. Le vote du budget est fixé le 02 avril 2019, avec la présence de Monsieur Eric de LAMBERTERIE, Trésorier de Nemours.

QUESTIONS DIVERSES

- ◆ SMETOM : Les travaux de la future déchetterie de Château-Landon devraient débuter en fin d'année 2019. Le SMETOM rencontre de gros problèmes de tri : 6 à 8 % de verre sont retrouvés dans les ordures ménagères, soit 15 à 20 kg par an et par habitant. Aujourd'hui nous sommes environ à 250 kg par habitant de déchets d'ordures ménagères sur l'ensemble du Syndicat, contre 269 kg par habitant au niveau national, sur ces 250 kg, environ 27 kg sont des matières recyclables qui devraient être triées. Certains syndicats arrivent à 2 kg. Malgré tout la quantité de déchets est en diminution. L'objectif 2019 pour le SMETOM est axé sur le tri des ordures ménagères.
- ◆ Monsieur BOUCHET, réalisateur de plusieurs petits films tournés sur Mondreville en 2018, a pris contact avec Madame Nicole FROT, pour savoir sous quel format nous souhaiterions recevoir ces courts-métrages. Une soirée de projection à tous les habitants de Mondreville sera prévue dans l'année 2019.
- ◆ Vidéoprojecteur : Impossibilité de le brancher en WIFI, trop de contrainte. Un devis a été demandé à l'entreprise NDGL, pour l'installation et la pose de tous les câbles. L'assemblée accepte cette proposition.
- ◆ Le bureau d'études ECMO de Nemours a été reçu en mairie le 26 mars 2019, par Mr Patrick CHAUSSY, Maire et Mme Nicole FROT, adjointe, concernant une étude pour la sécurité routière de la commune.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la réunion close.

Prochaine réunion : le mardi 02 avril 2019 à 19h30

La séance est levée à vingt deux heures et seize minutes

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Noms Prénoms	Signatures Présents	Approbation du compte-rendu du 19 mars 2019	Motif du refus de signature
CHAUSSY Patrick			
FROT Nicole			
BARBOSA Bernadette	Absente Excusée	Procuration à Patrick CHAUSSY	
PHILIPPEAU Mathurin			
FLON Éric			
POITOU Jean-Sébastien			
SÉCHET Florent			
LLAVATA Sophie			
HUREAU Jean-Claude			
NOUE Isabelle	Absente Excusée	Procuration à Nicole FROT	
TAVERNE Laurence			